

Appel d'offres Initiative Ile-de-France Agence de relations presse

Nadège Hammoudi

Responsable animation plateformes et communication

Tél. : 01 44 90 87 02

nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

16/12/2016

25, rue du Général Foy - 75008 Paris - Tél. : 01 44 90 87 00 - contact@initiative-iledefrance.fr - www.initiative-iledefrance.fr

Sommaire

I) **Présentation d'Initiative Ile-de-France**

A) Le réseau Initiative France

B) La coordination Initiative Ile-de-France

II) **L'objet de la consultation**

III) **Le plan de communication**

IV) **Les prestations demandées**

V) **Les conditions de la consultation**

I) Présentation d'Initiative Ile-de-France

A) Le réseau Initiative France

Créé il y a près de 30 ans, Initiative France est le **1^{er} réseau français de financement et d'accompagnement des créateurs d'entreprise avec 228 associations locales et 13 coordinations régionales adhérentes, 16 080 entreprises accompagnées et 40 738 emplois créés ou maintenus en 2015.**

Ces 228 plateformes partagent toutes un mode d'intervention commun reposant sur deux grandes idées :

⇒ **Le prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties**, qui permet le renforcement des fonds propres des créateurs et repreneurs d'entreprises. Ce prêt d'honneur, attribué par des comités d'agrément, facilite ensuite l'accès de l'entrepreneur à un financement bancaire complémentaire, les banques s'appuyant sur l'expertise des plateformes et sur leur travail approfondi mené en amont.

⇒ **L'accompagnement des nouveaux entrepreneurs** pendant toute la durée de remboursement du prêt, notamment par des parrains issus du monde de l'entreprise.

B) La coordination Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France représente et coordonne les 13 plateformes Initiative d'Ile-de-France fortement territorialisées avec leurs 22 antennes locales, et depuis janvier 2017 suite à sa fusion avec P3MIL 47 sites de pépinières et incubateurs, soit 90% des espaces d'accueil aux entreprises en Ile-de-France.

1^{er} réseau de financement, d'accompagnement et d'hébergement d'entrepreneurs, **le réseau Initiative en Ile-de-France**, avec le fort ancrage local de ses plateformes et de ses structures d'hébergement, **soutient particulièrement les entrepreneurs qui créent des activités porteuses de richesses économiques et d'emplois**. En 2015, ce sont près de 6 500 chefs d'entreprises qui ont été accompagnés et plus de 5 000 emplois créés grâce à l'action des plateformes Initiative et des structures d'hébergement adhérentes.

En tant que coordination, **Initiative Ile-de-France conduit l'action régionale du réseau Initiative en Ile-de-France et accompagne ses plateformes et ses structures d'hébergement dans leur développement, en lien avec les nouveaux enjeux de leur territoire**. Elle participe également au renforcement des liens avec son réseau de partenaires et les autres acteurs de l'accompagnement.

L'objectif des actions d'Initiative Ile-de-France est de développer et d'adapter la performance des outils du réseau Initiative pour **répondre au plus près aux nouveaux besoins exprimés des territoires, en faveur de l'emploi et de la création, reprise et croissance d'activités**.

II) L'objet de la consultation

Le pôle Communication d'Initiative Ile-de-France a pour mission de collaborer avec une agence pour assurer ses relations presse en lien avec ses axes stratégiques. Dans cette optique, nous consultons plusieurs agences afin de choisir le partenaire qui nous accompagnera dans ce projet.

L'agence de relations presse retenue devra être opérationnelle dans son accompagnement d'Initiative Ile-de-France à partir du 1^{er} février 2017 pour une durée de 11 mois hors août 2017.

III) Les prestations demandées

La note d'intention globale de chaque agence devra nécessairement comporter :

- **une stratégie d'accompagnement globale**
- **une estimation budgétaire détaillée (HT et TTC)** intégrant les honoraires, les frais de secrétariat ainsi que les éventuels frais afférents.
- **des modalités d'organisation** et de fonctionnement (pilotage, validation)
- **le profil de l'équipe** en charge du projet (conseil, commerciale, relations presse)

IV) Les conditions de la consultation

- **Le budget alloué est de 15 000 euros TTC**
- **La réponse attendue** : L'offre se fera sur la base de ce cahier des charges. Toutefois, vous pouvez proposer des variantes ou options, argumentées, que vous ferez apparaître comme telles sur le budget.
- **Le choix de l'agence se fera sur les critères suivant** :
 - o La pertinence de la recommandation
 - o La créativité et l'originalité de la recommandation
 - o Le respect de l'enveloppe budgétaire
 - o Le calendrier de travail respectant les délais impartis
 - o La méthodologie de travail proposée
- **Le calendrier de la consultation** :
 - o Envoi du cahier des charges : 16 décembre 2016
 - o Journée d'audition des agences : 2^{ème} quinzaine de janvier 2017
 - o Sélection de l'agence retenue : 2^{ème} quinzaine de janvier 2017

25, rue du Général Foy - 75008 Paris - Tél. : 01 44 90 87 00 - contact@initiative-iledefrance.fr - www.initiative-iledefrance.fr

- Démarrage de l'accompagnement : 1^{er} février 2017

Le prestataire s'engagera sur un planning de réalisation en tenant compte du délai de validation interne au sein d'Initiative Ile-de-France.